

Les chantiers de La Voix: le marché de l'emploi dans la Grande Région

Qualification, la clef de l'emploi

La qualification professionnelle, assortie de la pratique de plusieurs langues, est la clef qui permet d'obtenir un emploi stable et gratifiant, quel que soit le secteur d'activité. Telle est l'une des principales observations retenue par les quatre intervenants invités par le groupe saint-paul pour *les chantiers de La Voix*, devant un public intéressé et concerné.

Aly Schroeder, directeur à la formation professionnelle au sein du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Arthur Tibesar, chargé de recherche au sein de la cellule *EURES* de l'ADEM, Roger Hennericy, directeur du personnel chez Ferrero Ardennes à Arlon, et Claude Ruffini, directeur de l'agence de l'ANPE de Longwy-Villerupt, ont répondu aux questions de Laurent Moyse et de Lydie Greco, rédacteur en chef et journaliste économique de *La Voix du Luxembourg* sur le thème du marché de l'emploi dans la Grande Région.

Depuis 1983, l'emploi intérieur total a constamment augmenté pour atteindre à ce jour 287.419 salariés dont 40 % de travailleurs frontaliers. Malgré cette croissance de l'emploi, le chômage a connu une forte progression pour se situer en juillet dernier à 4,4 %.

Selon Arthur Tibesar, «l'accès au marché du travail est de plus en plus ouvert, ce qui implique une concurrence exacerbée, alors que l'aire du recrutement du Luxembourg est très vaste». D'autre part, la présence de nombreux demandeurs d'emploi au Luxembourg ne constitue pas un frein à l'arrivée des travailleurs frontaliers dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Pour Aly Schroeder, «des efforts sont nécessaires en matière de formation professionnelle et notamment dans l'augmentation de la qualification des futurs travailleurs en donnant à tous les jeunes des bases suffisantes pour pouvoir bâtir un avenir professionnel et augmenter leur employabilité».

Des efforts en formation

Le ministère de l'Education nationale, en collaboration avec les différentes chambres professionnelles, va mettre en place en 2006 un grand plan d'action pour promouvoir la formation professionnelle et répondre ainsi à une très forte offre d'emploi, notamment dans le domaine de l'artisanat.

Roger Hennericy a précisé que «les employés frontaliers qui travaillent au Grand-Duché sont tous hautement qualifiés», que ce soit dans le secteur tertiaire ou dans le secteur de l'artisanat. Les salariés moins ou peu qualifiés trouvent difficilement du travail sur le

marché luxembourgeois.

Claude Ruffini, de l'ANPE Longwy-Villerupt, a mis en évidence «les nombreux rapports qu'il entretient avec les entreprises de travail temporaires luxembourgeoises pour mettre en adéquation les offres d'emploi et la demande des employés au chômage». Le travail en intérim continue à se développer et devient «un véritable tremplin permettant aux entreprises de pallier un surcroît d'activité et aux employés d'obtenir une expérience professionnelle débouchant dans près de 70 % des cas sur un contrat à durée indéterminée». Le développement du travail en intérim est récent au Grand-Duché alors qu'il est devenu un réflexe d'embauche en Belgique.

Pour les quatre intervenants, une bonne employabilité passe obligatoirement par la maîtrise de plusieurs langues, dont obligatoirement l'anglais.

« *Les chantiers de La Voix* permettent de créer et d'échanger des idées dans de nombreux domaines et de répondre ainsi aux préoccupations de notre lectorat», a conclu Charles Ruppert, directeur général du groupe saint-paul.

Gérard Karas